Institut de la statistique Québec

Février 2002 — Volume 6 · Numéro 6

Bulletin

Données sociodémographiques en bref

LA COLLECTION
les conditions de vie

LE *PORTRAIT SOCIAL DU QUÉBEC* : QUELQUES RÉSULTATS SUR L'EMPLOI DU TEMPS

par Denis Laroche et Hervé Gauthier

Décrire les conditions de vie de la population du Québec, c'est là l'objectif du *Portrait social du Québec*, ouvrage que vient de publier l'Institut de la statistique du Québec. La nécessité de bien connaître les conditions de vie de la population découle de l'ampleur et de la rapidité des différents changements, autant structurels que conjoncturels, dans les domaines sociaux, économiques et politiques. À titre d'exemple, nous présentons quelques résultats concernant l'emploi du temps[1].

L'emploi du temps et le temps productif

Les enquêtes sur l'emploi du temps, réalisées par Statistique Canada en 1986, 1992 et 1998, renseignent sur un aspect fort important des conditions de vie. L'emploi du temps est distribué en fonction de quatre grandes catégories d'activités : le temps professionnel (temps consacré au travail rémunéré, aux études), le temps domestique (préparation des repas, entretien, soins aux enfants, courses), le temps personnel (hygiène personnelle, besoins essentiels) et le temps libre. Le temps productif dont il est question ici résulte de l'addition du temps professionnel et du temps domestique. Nous présentons l'évolution du temps consacré aux activités productives et à ses deux composantes, pour les hommes et les femmes vivant avec un conjoint en 1986, 1992 et 1998.

En 1998, les hommes et les femmes vivant avec un conjoint allouent environ le tiers de leur journée aux activités productives. La durée du temps productif s'élève à 7,9 heures par jour pour les femmes contre 7,7 heures pour les hommes, au cours d'une journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Les hommes et les femmes avec conjoint ayant au moins un enfant à la maison consacrent 9,0 et 9,1 heures respectivement par jour au temps productif. Les personnes ayant un conjoint mais pas d'enfant de moins de 25 ans à la maison ont la plus faible moyenne avec un peu plus de 6 heures par jour : ces personnes n'ont pas d'obligations familiales, ce qui diminue leur temps domestique, et une plus grande proportion d'entre elles sont à la retraite, ce qui réduit leur temps professionnel moyen.

Au cours de la période, le temps productif chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant avec un conjoint est demeuré assez stable. La durée du temps productif observée chez les hommes a augmenté de 8 minutes à peine entre 1986 et 1998; chez les femmes, la hausse atteint 15 minutes.

Les composantes du temps productif

Si le temps productif total n'a pas connu d'évolution considérable entre 1986 et 1998, chacune de ses deux composantes a fait l'objet de changements importants. Dans le cas des hommes, la durée des activités professionnelles semble marquée par une tendance continue à la baisse, car elle régresse de 5,5 heures par jour en 1986 à 4,7 heures en 1998. Par contre, le temps que les hommes consacrent aux activités domestiques a augmenté, passant de 2,1 heures par jour en 1986 à 3,0 heures en 1998. Les femmes suivent une tendance contraire à celle des hommes sur le plan du temps professionnel : celui-ci croît de 2,8 à 3,1 heures par jour. Par ailleurs, en dépit de la hausse du temps domestique des hommes, les femmes ont maintenu à peu près constant le temps accordé aux tâches domestiques.

Par ailleurs, cette évolution modifie à peine la quasi-parité du temps productif des hommes et des femmes vivant avec un conjoint. En 1986, le temps productif des femmes dépasse celui des hommes d'environ 7 minutes par jour, en regard de 14 minutes par jour en 1998.

Cependant, alors qu'en 1986 les hommes assumaient 29 % du temps domestique comparativement à 71 % pour les femmes, leur part s'élève à 38 % en 1998. De leur côté, les femmes ont accru leur part dans le temps professionnel de 33 à 39 % au cours de la période. On observe donc une certaine convergence dans l'emploi du temps des hommes et des femmes ayant un conjoint.

Table des matières

Le *Portrait social du Québec* : quelques résultats sur l'emploi du temps 1

Les jumeaux 2

Le monde municipal en chiffres 4

La violence conjugale en 1999 6

1 Le présent article est tiré des chapitres 22 et 23, rédigés par Denis Laroche : « Le temps des activités quotidiennes », p. 489-512, et « Le partage du temps productif entre conjoints », p. 513-545. Voir Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec : données et analyses, édition 2001*, Québec, 2001, 630 p. (Collection les conditions de vie).

Institut
de la statistique
Québec

Bulletin
Données sociodémographiques
régionales

par Denis Laroche et Herve Gauthier

Décrire les conditions de vie de la population du Québec, c'est là l'objectif du *Portrait social du Québec*, ouvrage que vient de publier l'Institut de la statistique du Québec. La nécessité de bien connaître les conditions de vie de la population découle de l'ampleur et de la rapidité des différents changements, autant structurels que conjoncturels, dans les domaines sociaux, économiques et politiques. À titre d'exemple, nous présentons quelques résultats concernant l'emploi du temps[1].

Les enquêtes sur l'emploi du temps, réalisées par Statistique Canada en 1986, 1992 et 1998, renseignent sur un aspect fort important des conditions de vie. L'emploi du temps est distribué en fonction de quatre grandes catégories d'activités : le temps professionnel (temps consacré au travail rémunéré, aux études), le temps domestique (préparation des repas, entretien, soins aux enfants, courses), le temps personnel (hygiène personnelle, besoins essentiels) et le temps libre. Le temps productif dont il est question ici résulte de l'addition du temps professionnel et du temps domestique. Nous présentons l'évolution du temps consacré aux activités productives et à ses deux composantes, pour les hommes et les femmes vivant avec un conjoint en 1986, 1992 et 1998.

En 1998, les hommes et les femmes vivant avec un conjoint allouent environ le tiers de leur journée aux activités productives. La durée du temps productif s'élève à 7,9 heures par jour pour les femmes contre 7,7 heures pour les hommes, au cours d'une journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Les hommes et les femmes avec conjoint ayant au moins un enfant à la maison consacrent 9,0 et 9,1 heures respectivement par jour au temps productif. Les personnes ayant un conjoint mais pas d'enfant de moins de 25 ans à la maison ont la plus faible moyenne avec un peu plus de 6 heures par jour : ces personnes n'ont pas d'obligations familiales, ce qui diminue leur temps domestique, et une plus grande proportion d'entre elles sont à la retraite, ce qui réduit leur temps professionnel moyen.

Au cours de la période, le temps productif chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant avec un conjoint est demeuré assez stable. La durée du temps productif observée chez les hommes a augmenté de 8 minutes à peine entre 1986 et 1998; chez les femmes, la hausse atteint 15 minutes.

Si le temps productif total n'a pas connu d'évolution considérable entre 1986 et 1998, chacune de ses deux composantes a fait l'objet de changements importants. Dans le cas des hommes, la durée des activités professionnelles semble marquée par une tendance continue à la baisse, car elle régresse de 5,5 heures par jour en 1986 à 4,7 heures en 1998. Par contre, le temps que les hommes consacrent aux activités domestiques a augmenté, passant de 2,1 heures par jour en 1986 à 3,0 heures en 1998. Les femmes suivent une tendance contraire à celle des hommes sur le plan du temps professionnel : celui-ci croît de 2,8 à 3,1 heures par jour. Par ailleurs, en dépit de la hausse du temps domestique des hommes, les femmes ont maintenu à peu près constant le temps accordé aux tâches domestiques.

Par ailleurs, cette évolution modifie à peine la quasi-parité du temps productif des hommes et des femmes vivant avec un conjoint. En 1986, le temps productif des femmes dépasse celui des hommes d'environ 7 minutes par jour, en regard de 14 minutes par jour en 1998.

Cependant, alors qu'en 1986 les hommes assumaient 29 % du temps domestique comparativement à 71 % pour les femmes, leur part s'élève à 38 % en 1998. De leur côté, les femmes ont accru leur part dans le temps professionnel de 33 à 39 % au cours de la période. On observe donc une certaine convergence dans l'emploi du temps des hommes et des femmes ayant un conjoint.

1. Le présent article est tiré des chapitres 22 et 23, rédigés par Denis Laroche : « Le temps des activités quotidiennes », p. 489-512, et « Le partage du temps productif entre conjoints », p. 513-545. Voir Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec : données et analyses, édition 2001*, Québec, 2001, 630 p. (Collection les conditions de vie).

Table des matières

Le *Portrait social du Québec* : quelques résultats sur l'emploi du temps 1

Les jumeaux 2

Le monde municipal en chiffres 4

La violence conjugale en 1999 6

LES JUMEAUX

par Louis Duchesne

Le cas des jumelles Dionne était vraiment exceptionnel. Toutefois, ces dernières années, le recours à certains traitements contre l'infertilité rend presque banale l'apparition de quintuplés. Ces traitements ont aussi fait augmenter la proportion de l'ensemble des jumeaux parmi les naissances au cours de la dernière décennie. Cependant, ces bébés ont le plus souvent un poids à la naissance considéré insuffisant et leur taux de mortalité infantile est élevé.

Tous les enfants nés lors d'un même accouchement sont considérés comme des jumeaux, y compris les triplés, les quadruplés, etc., même si, dans le langage courant, on parle plutôt de jumeaux dans le cas de deux enfants. Il y a deux façons de mesurer la gémellité : calculer la proportion d'accouchements gémellaires sur le nombre total d'accouchements ou calculer la proportion de jumeaux sur le nombre de naissances. Dans le cas particulier de l'accouchement d'un mort-né et d'un enfant vivant, ce dernier est bien un jumeau, mais le mort-né n'entre pas dans les statistiques des naissances. On ne peut donc obtenir précisément le nombre d'accouchements gémellaires à partir du nombre de jumeaux. Il reste que la proportion de jumeaux est toujours proche du double de celle des accouchements gémellaires.

On distingue généralement deux types de jumeaux : les vrais, ou identiques, provenant d'un seul ovule, et les faux, ou hétérozygotes, qui proviennent d'ovules différents. Ces derniers peuvent être de sexe différent et ils ne se ressemblent pas plus que les frères et les sœurs en général. La proportion d'accouchements de vrais jumeaux est de 3,5 à 4 ‰, peu importe l'âge de la mère ou la région du monde; elle est semblable chez à peu près tous les mammifères. La proportion d'accouchements de jumeaux hétérozygotes varie selon plusieurs facteurs, les plus importants étant l'âge de la mère, la région géographique et le traitement de la stérilité. La proportion de faux jumeaux est presque nulle à la puberté, augmente jusqu'à la fin de la trentaine, et tend vers zéro jusqu'à la ménopause. Les taux de gémellité les plus faibles sont observés en Asie et les plus élevés, en Afrique noire où ils sont de 4 à 5 fois plus élevés. D'ailleurs, près de la moitié des jumeaux naissent en Afrique (Pison, 2000).

Ces dernières années, le traitement de la stérilité a amené une augmentation de la proportion de jumeaux, particulièrement chez les femmes plus âgées.

Selon les données provisoires, la proportion de jumeaux en 1999 et en 2000 au Québec est de 2,5 % des naissances, alors qu'elle était de 2,0 % en 1989-1990 et de 1,8 % en 1979-1980 (figure ci-dessous). La hausse de la gémellité est donc particulièrement importante dans les années 90. On observe des proportions de jumeaux encore plus élevées aux États-Unis, soit de 1,9 % en 1980, de 2,3 % en 1990 et de 3,1 % en 1999.

Proportion de naissances gemellaires, Québec, 1976-2000

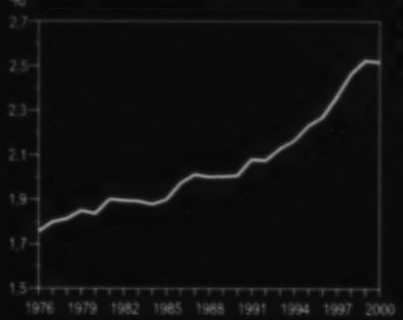

Source : Institut de la statistique du Québec

La proportion de jumeaux augmente beaucoup avec l'âge de la mère; ainsi, en 1998-2000, on compte 3,3 % de jumeaux parmi les enfants des mères de 40-44 ans, en comparaison de 2,0 % pour les mères de 20-24 ans (figure ci-contre). Il y a trop peu de mères de 45-49 ans au Québec pour présenter les taux de ce groupe d'âge. Autrefois, la proportion de jumeaux diminuait chez les mères de plus de 40 ans. On observe d'ailleurs une baisse de la proportion chez les femmes de 40-44 ans entre les années 1980-1982 et 1990-1992.

À l'intérieur de chaque groupe d'âge, la proportion de jumeaux augmente depuis les années 1980-1982, mais surtout depuis 1990-1992. Ainsi, chez les femmes de 35-39 ans, elle passe de 2,3 % en 1980-1982 à 2,6 % en 1990-1992 et à 3,1 % en 1998-2000, soit une hausse de 35 % depuis 1980-1982. Chez les femmes de 20-24 ans, la proportion est passée de 1,7 % à 2,0 % pendant cette période.

Il y a beaucoup plus de jumeaux aux États-Unis, et la hausse observée dans la décennie 90 est très importante. En 1999, 4,7 % des bébés des femmes de 35-39 ans sont des jumeaux. La population est assez grande aux États-Unis pour calculer la proportion de jumeaux chez les femmes de 45-49 ans; elle est passée de 2 % en 1990 à 1,9 % en 1999. On enregistre 39 jumeaux nés de

Proportion de naissances gémellaires selon l'âge de la mère, Québec, 1980-1982, 1990-1992 et 1998-2000, et États-Unis, 1999

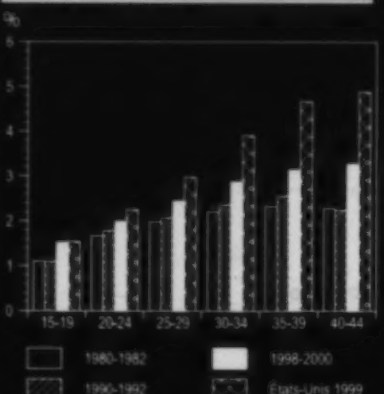

Sources : Institut de la statistique du Québec
National Vital Statistics Reports

femmes de 45 ans ou plus en 1990 et pas moins de 806 en 1999. Pour ces femmes, il est évident que l'augmentation de la gémellité résulte du recours grandissant aux traitements contre la stérilité.

Même si l'accroissement de la gémellité est spectaculaire chez les femmes plus âgées, ces cas sont plutôt rares, compte tenu de la faible fécondité à ces âges. La grande majorité (82 %) des jumeaux sont nés de mères âgées de 20 à 35 ans, et seulement 2 % environ ont une mère de 40 ans ou plus.

Les jumeaux et les naissances de faible poids

Pendant les années 1980-1982, il y a près de 6,5 % de l'ensemble des enfants qui ont un poids insuffisant à la naissance, soit moins de 2 500 grammes. La proportion d'enfants de faible poids diminue régulièrement au fil des années jusqu'à 5,7 % en 1992-1993, puis elle monte à 5,9-6,0 % de 1994 à 1997. Avec 6,1 % en 1998, on retrouve le niveau du début de la décennie. La proportion d'insuffisance pondérale pour les naissances simples est d'un peu plus de 5,5 % au début des années 80, elle baisse jusqu'à 4,8 % en 1992, puis elle reste à peu près à ce niveau. Cela implique que la hausse observée pour l'ensemble des naissances serait essentiellement due à l'augmentation de la proportion des naissances gémellaires.

Depuis le début des années 80, un peu plus de la moitié des jumeaux (de 52 % à 53 %) pèsent moins de 2 500 grammes à la naissance; la proportion augmente un peu en 1997-1998, à 55 %. Parmi les naissances de faible poids, la part des jumeaux, qui était d'environ 15,5 % au début des années 80, croît jusqu'à 22,6 % en 1998.

Dans l'ensemble des naissances, il y a ces dernières années un peu plus de 0,9 % de naissances de poids inférieur à 1 500 grammes; c'est un peu plus que ce que l'on observait dans les années passées, alors que la proportion était proche de 0,8 %. Chez les naissances simples, la proportion augmente légèrement et est d'environ 0,7 % en 1996-1998. Elle est évidemment beaucoup plus élevée chez les jumeaux : 11 % sont de très faible poids en 1997-1998. Cette proportion est en hausse, puisqu'elle était de 8 % au début des années 80. En fait, les jumeaux représentent maintenant 30 % des naissances de très faible poids, comparativement à 18 % au début des années 80.

Les jeunes femmes ont moins souvent des jumeaux, mais ceux qu'elles ont sont beaucoup plus souvent de faible poids que ceux des femmes de 30-34 ans. Ainsi, en 1998, plus des deux tiers des jumeaux dont la mère est âgée de 15-19 ans sont de poids insuffisant, en comparaison de la moitié pour ceux dont la mère est âgée de 35-39 ans. La proportion augmente un peu chez les bébés des femmes plus âgées.

La variation de la proportion de naissances de faible poids selon l'âge de la mère est beaucoup plus faible pour les naissances simples. En 1998, la proportion est de 6,5 % pour les mères de 15-19 ans, de 4,3 % pour celles de 25-29 ans et de 7,0 % chez les femmes de 40-44 ans.

Les jumeaux et les naissances avant terme

En 1998, 7,5 % de l'ensemble des bébés sont nés avant terme, soit d'une durée de grossesse de moins de 37 semaines. La proportion de naissances prématurées augmente depuis 1980, alors qu'elle était de 5,6 %; elle dépasse même, depuis 1987, la proportion de naissances de poids insuffisant. La hausse est particulièrement forte pour les jumeaux : 55 % des jumeaux nés en 1998 sont prématurés, en comparaison de 40 % en 1980. On observe aussi une progression régulière de la fréquence des naissances avant terme chez les naissances simples : le taux, qui était de 5,0 % au début des années 80, est rendu à 6,3 % en 1998.

Les jumeaux et la mortalité infantile

En 1997-1998, alors que 2,4 % des bébés sont des jumeaux, la proportion de jumeaux parmi les décès infantiles est beaucoup plus importante, soit 17 %. C'est donc que le taux de mortalité infantile chez les jumeaux, soit 38,4 ‰, est beaucoup plus élevé que le taux des naissances simples qui est de 4,7 ‰.

Conclusion

L'augmentation de la proportion des naissances gémellaires est plus qu'une curiosité statistique. Elle n'est pas étrangère à la hausse de la proportion des naissances de faible poids au cours des dernières années, puisque l'on observe une stagnation de cette proportion chez les naissances simples. De plus, l'augmentation de la proportion de jumeaux – chez qui la mortalité infantile est beaucoup plus forte – contribue à ralentir la baisse de la mortalité infantile.

La proportion de naissances gémellaires passe de 2,0 % en 1979-1980 à 2,5 % en 1999-2000. Comme cette proportion est rendue à 3,1 % aux États-Unis, elle devrait continuer à monter ici également, en supposant une hausse des traitements contre l'infertilité.

Références

DUCHESNE, Louis (2001). *La situation démographique au Québec, bilan 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 276 p.

MARTIN, Joyce A. et Melissa M. PARK (1999). « Trends in Twin and Triplet Births: 1980-97 », *National Vital Statistics Reports*, [En ligne], vol. 47, n° 24 [http://www.cdc.gov/nchs/data/nvs47_24.pdf].

PISON, Gilles (2000). « Près de la moitié des jumeaux naissent en Afrique », *Population et sociétés*, n° 360, 4 p.

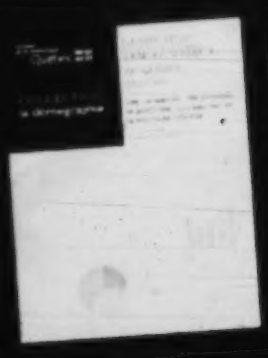

Le bilan 2001 de *La situation démographique au Québec*, paru en décembre dernier, comprend un chapitre sur les jumeaux et l'âge de la mère, le poids à la naissance et la durée de grossesse. La mortalité infantile et la mortinatalité sont aussi présentées selon ces variables.

LE MONDE MUNICIPAL EN CHIFFRES

par Dominique André

Le monde municipal québécois a vécu d'importants changements au cours de la dernière année. Les données sur la population des municipalités au 1er juillet 2001, revisées en janvier dernier par l'Institut de la statistique du Québec[1], permettent de mesurer l'impact des fusions municipales lorsqu'elles sont appliquées au découpage géographique en vigueur le 1er janvier 2002.

Le classement des municipalités

Les fusions municipales entraînent des bouleversements importants dans le classement des 10 principales municipalités du Québec. Montréal demeure première au Québec et sa population passe de 1 051 380 à 1 838 472 habitants à la suite du regroupement des municipalités de l'île de Montréal. Québec reprend son 2e rang, position qu'elle avait perdue en 1965 au profit de Laval, lors de la fusion des 14 municipalités de l'île-Jésus. Pour leur part, Saguenay et Lévis accèdent au rang des dix premières municipalités pour la première fois.

Le poids des municipalités en 1951 et en 2002

En 1951, le Québec ne comptait que 2 municipalités de 100 000 habitants et plus, soit Montréal avec 1 021 520 habitants, et Québec avec 164 016 habitants, ce qui représentait 29 % de la population. On dénombrait également 1 587 municipalités de moins de 5 000 habitants, soit 95 % des municipalités du Québec, dont le poids démographique représentait 44 % de l'ensemble des Québécois.

Aujourd'hui, en 2002, le portrait est fort différent. Les municipalités de 100 000 habitants et plus sont au nombre de 9 et représentent 52,2 % de la population. Plus de 88 % des 1 309 municipalités ont moins de 5 000 habitants et regroupent 18,4 % de la population du Québec.

Une comparaison avec 2001 montre de façon plus précise l'importance des fusions municipales. Les différents regroupements survenus depuis juillet 2001 ont favorisé la concentration de la population dans les municipalités de 100 000 habitants et plus qui sont passées de 5, en juillet 2001, à 9 six mois plus tard. La proportion de la population regroupée dans cette

Classement des dix principales municipalités du Québec selon le découpage géographique au 1er juillet 2001 et au 1er janvier 2002

1er juillet 2001			1er janvier 2002[1]		
Rang	Municipalité	Population[2]	Rang	Municipalité	Population[2]
1	Montréal	1 051 380	1	Montréal	1 838 472
2	Laval	354 773	2	Québec	514 102
3	Québec	170 951	3	Longueuil	386 067
4	Longueuil	132 667	4	Laval	354 773
5	Gatineau	105 229	5	Gatineau	229 094
6	Montréal-Nord	85 260	6	Saguenay	150 330
7	Terrebonne	83 845	7	Sherbrooke	141 132
8	Saint-Jean-sur-Richelieu	81 469	8	Trois-Rivières	126 138
9	Saint-Hubert	79 253	9	Lévis	125 239
10	Saint-Laurent	78 854	10	Terrebonne	83 845

1. Comprend la nouvelle ville de Saguenay dont le regroupement prend effet le 18 février 2002.
2. Population au 1er juillet 2001 révisée le 14 janvier 2002.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Répartition des municipalités[1] du Québec selon leur population, 1951 et 2002

Population	1951[2]				2002[3]			
	Municipalité	Proportion	Population	Proportion	Municipalité	Proportion	Population	Proportion
	n	%	n	%	n	%	n	%
100 000 habitants et plus	2	0,1	1 185 536	29,2	9	0,7	3 865 347	52,2
50 000 à 99 999 habitants	2	0,1	127 934	3,2	6	0,5	386 804	5,2
20 000 à 49 999 habitants	14	0,8	375 331	9,3	25	1,9	789 978	10,7
10 000 à 19 999 habitants	21	1,3	284 048	7,0	36	2,8	493 538	6,7
5 000 à 9 999 habitants	41	2,5	282 277	7,0	73	5,6	510 079	6,9
1 000 à 4 999 habitants	734	44,0	1 286 964	31,7	501	38,3	1 067 069	14,4
500 à 999 habitants	556	33,4	415 208	10,2	297	22,7	218 868	3,0
0 à 499 habitants	297	17,8	98 383	2,4	362	27,7	78 821	1,1
Total	**1 667**	**100,0**	**4 055 681**	**100,0**	**1 309**	**100,0**	**7 410 504**	**100,0**

1. Comprend les municipalités, les territoires non organisés, les réserves indiennes, les établissements indiens, les terres réservées et les terres inuites.
2. Population au recensement de 1951 selon le découpage géographique au 1er janvier 1951.
3. Population au 1er juillet 2001 selon le découpage géographique au 1er janvier 2002, mais comprenant la nouvelle ville de Saguenay dont le regroupement prend effet le 18 février 2002.

Sources : Statistique Canada, Recensement de 1951.
Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités, 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. Données disponibles sur le site internet de l'ISQ.

classe a fait ainsi un bond important, allant de 24,5 % à 52,2 %.

Croissances et décroissances depuis dix ans

Les fusions ne sont pas les seuls éléments de transformation des municipalités. Celles-ci ont une dynamique propre qui les fait croître ou décroître. Si la population du Québec a augmenté de 4,9 % de 1991 à 2001, certaines municipalités se sont démarquées avec des croissances nettement supérieures à la moyenne. Parmi les municipalités de 5 000 habitants et plus, Saint-Colomban, dans les Laurentides, arrive au premier rang : sa population a presque doublé au cours de cette période, passant de 3 723 habitants en 1991 à 7 157 en 2001, soit une augmentation de 92,2 %. Suivent dans l'ordre Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, en Montérégie (61,1 %), Blainville, dans les Laurentides (59,9 %), Sainte-Catherine, en Montérégie (59,4 %) et Mirabel, dans les Laurentides (55,8 %). En contrepartie, Port-Cartier, sur la Côte-Nord, Pabos, en Gaspésie, et La Tuque, en Mauricie, ont connu les baisses les plus importantes qui se situent toutes autour de 10 %.

La religion et les municipalités

L'influence de la religion s'est exercée dans plusieurs sphères de la société québécoise. La dénomination des municipalités en est un reflet. On dénombre pas moins de 579 municipalités, au 1er janvier 2002, dont le nom comporte un terme à connotation religieuse, soit plus de 44 % des municipalités ; parmi celles-ci, 528 ont la particule « Saint » ou « Sainte ». Notons que les fusions survenues depuis le 1er juillet 2001 ont fait disparaître 51 municipalités des 630 municipalités dont le nom contenait alors des mots religieux. Il y a 100 ans, en 1901, elles étaient 713, soit une proportion de 54 %. Les saintes et les saints les plus populaires dans le monde municipal d'aujourd'hui sont Sainte-Anne (13), Saint-Jean (12) et Saint-Pierre (10). On dénombre également 31 « Notre-Dame », 3 « Sacré-Cœur », 3 « Ange-Gardien » et 14 autres noms à connotation religieuse.

Un profil par région administrative montre que dans la région de Chaudière-Appalaches, 77 % des municipalités comportent des termes à caractère religieux dans leur nom. La région du Nord-du-Québec n'en compte aucune, toutes les municipalités à quelques exceptions près ayant des noms inuits. Les proportions les plus faibles se trouvent ensuite dans l'Outaouais (11,7 %), où les municipalités à consonance anglaise sont nombreuses (38 %), de même que sur la Côte-Nord (12,3 %).

Municipalités[1] ayant connu les plus fortes variations de population lors de la période 1991-2001

Municipalité	Population		Variation 1991-2001	Région administrative
	Recensement 1991	1er juillet 2001		
	n		%	
Plus fortes augmentations				
Saint-Colomban	3 723	7 157	92,2	Laurentides
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	5 411	8 715	61,1	Montérégie
Blainville	23 301	37 252	59,9	Laurentides
Sainte-Catherine	10 063	16 039	59,4	Montérégie
Mirabel	18 375	28 637	55,8	Laurentides
Plus fortes diminutions				
Port-Cartier	7 571	6 764	-10,7	Côte-Nord
Pabos	9 520	8 506	-10,7	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
La Tuque	12 903	11 598	-10,1	Mauricie
Chibougamau	9 134	8 283	-9,3	Nord-du-Québec
Baie-Comeau	26 710	24 300	-9,0	Côte-Nord
Ensemble du Québec	**7 064 735**	**7 410 504**	**4,9**	

1. Municipalités de 5 000 habitants et plus en 2001 selon le découpage géographique au 1er janvier 2002.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population par municipalité, 2001.
Statistique Canada, Recensement, 1991.

Municipalités dont le nom comporte un mot à connotation religieuse, par région administrative, 2002

Code	Région administrative	Nombre de municipalités[1]	Dénomination de municipalité à connotation religieuse			Proportion
			Saints	Autres	Total	
			n			%
01	Bas-Saint-Laurent	135	78	6	84	62,2
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	60	25	2	27	45,0
03	Capitale-Nationale	69	33	4	37	53,6
04	Mauricie	61	25	2	27	44,3
05	Estrie	92	22	2	24	26,1
06	Montréal	1	0	0	0	0,0
07	Outaouais	77	5	4	9	11,7
08	Abitibi-Témiscamingue	83	12	2	14	16,9
09	Côte-Nord	57	4	3	7	12,3
10	Nord-du-Québec	49	0	0	0	0,0
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	53	15	1	16	30,2
12	Chaudière-Appalaches	137	101	5	106	77,4
13	Laval	1	0	0	0	0,0
14	Lanaudière	73	40	6	46	63,0
15	Laurentides	95	28	5	33	34,7
16	Montérégie	180	92	4	96	53,3
17	Centre-du-Québec	86	48	5	53	61,6
	Ensemble du Québec	**1 309**	**528**	**51**	**579**	**44,2**

1. Comprend les municipalités locales, les territoires non organisés, les réserves indiennes, les établissements indiens, les terres réservées et les terres inuites.
2. Selon le découpage géographique au 1er janvier 2002, mais comprenant la nouvelle ville de Saguenay dont le regroupement prend effet le 18 février 2002.

Source : Institut de la statistique du Québec.

LA VIOLENCE CONJUGALE EN 1999

par Denis Laroche

La victimisation criminelle constitue le thème du cycle 13 de l'Enquête sociale générale, réalisée par Statistique Canada en 1999. Les données recueillies permettent notamment d'évaluer la prévalence de la violence conjugale subie par les hommes et les femmes de la part d'un conjoint actuel ou d'un ex-conjoint au cours des cinq années précédant l'enquête.

Un indicateur de la prévalence de la violence conjugale est estimé à partir d'une série de dix questions (CTS10) soumises aux répondants qui vivent avec un conjoint au moment de l'enquête, ou qui sont entrés en contact avec un ex-conjoint à un moment ou l'autre au cours des cinq années précédentes. Cette série de questions est inspirée de la *Conflict Tactics Scale* (CTS) mise au point par le sociologue américain Murray A. Straus[1] pour mesurer l'incidence et la prévalence de la violence conjugale; elle a fait l'objet de modifications mineures pour dresser une liste d'infractions susceptibles de constituer des délits de nature criminelle au regard du Code criminel canadien[2].

L'encadré présente les dix questions constituant la CTS10 utilisée dans l'enquête sur la victimisation. La section D du questionnaire de l'Enquête sociale générale de 1999 s'adressait aux répondants vivant avec un conjoint au moment de l'enquête, et la section F s'adressait aux répondants ayant eu à un moment ou l'autre un (ou plusieurs) ex-conjoint au cours des cinq années antérieures à l'enquête.

Le taux de prévalence annuelle précise la proportion de la population étudiée qui a été victime au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête de l'une ou l'autre forme de violence physique identifiée dans la CTS10, de la part de leur conjoint actuel ou d'un ex-conjoint, selon le cas. Par ailleurs, le taux de prévalence sur cinq ans indique la proportion des hommes ou des femmes dans la population considérée qui ont été victimes au moins une fois d'une forme ou l'autre de violence conjugale au cours des cinq années précédant l'enquête.

Prévalence de la violence conjugale dans les diverses régions du Canada

Le recours le plus général dont disposent les personnes aux prises avec une situation de violence conjugale pour faire cesser ces agressions consiste à mettre un terme à la relation avec le conjoint violent. Il y a donc lieu de distinguer deux situations : la première est celle où les répondants vivent avec un conjoint ou une conjointe au moment de l'enquête, et la deuxième est celle où les répondants ont subi de la violence de la part d'un (ou plusieurs) ex-conjoint avec qui ils ne vivent plus au moment de la réalisation de l'enquête.

Pour mesurer la violence conjugale totale, Statistique Canada a créé des variables qui précisent si le répondant a subi au moins un incident de violence conjugale parmi les dix catégories d'incident constituant la CTS, au cours des douze derniers mois (prévalence annuelle) ou, sinon, au cours des cinq dernières années, de la part du conjoint actuel (CRVIOL), d'un ex-conjoint (EXVIOL) ou de l'un ou l'autre (PRVIOL).

Violence subie de la part du conjoint actuel

La violence conjugale de la part du conjoint actuel a atteint une femme sur 60 et un homme sur 77 au Québec en 1999, au cours des douze mois précédant l'enquête sur la victimisation (tableau de la page suivante). Ces proportions représentent 29 900 femmes sur les 1 793 200 vivant avec un conjoint au moment de l'enquête, et 23 700 hommes sur les 1 820 100 vivant avec une conjointe. Dans ces estimations, les répondants vivant avec un conjoint de même sexe ne sont pas inclus[3], de sorte qu'il

1. Est-ce que votre conjoint a menacé de vous frapper avec son poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser?
2. Est-ce qu'il vous a lancé, intentionnellement ou dans une geste d'impatience, quelque chose qui aurait pu vous blesser?
3. Est-ce qu'il vous a poussé, empoigné (agrippé) ou bousculé?
4. Est-ce qu'il vous a giflé?
5. Est-ce qu'il vous a donné un coup de pied, mordu ou donné un coup de poing?
6. Est-ce qu'il vous a frappé avec un objet qui aurait pu vous blesser?
7. Est-ce qu'il vous a battu?
8. Est-ce qu'il a tenté de vous étrangler?
9. Est-ce qu'il a utilisé ou menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre vous?
10. Est-ce qu'il vous a forcé à vous livrer à une activité sexuelle non désirée, en vous menaçant, en vous immobilisant ou en vous brutalisant?

Source : Annexe B, Questionnaire de l'Enquête sociale générale 1999, section D, p. 28. Documentation sur le fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur, Enquête sociale générale 1999, Cycle 13 : Victimisation, Statistique Canada, 2000.

1. STRAUS, Murray A. et Richard J. GELLES (éds) (1990). *Physical Violence in American Families : Risk Factors and Adaptations to Violence in 8,145 Families*, New-Brunswick (USA), Transaction Publishers, 621 p.
2. BUNGE, Valerie Pottie (2000). « Violence conjugale », dans *La violence familiale au Canada, un profil statistique 2000*, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p. 11-21 (85-224-XIF).
3. Selon Statistique Canada, « moins de 1 % des personnes faisant partie de l'échantillon ont indiqué qu'elles vivaient avec un partenaire de même sexe. Les statistiques sur la violence sont donc fondées sur un échantillon trop petit pour que soient fiables les estimations sur l'étendue de la violence dans ces relations » (Bunge, 2000). Dans le cas de la violence infligée par un ex-conjoint, il n'est pas possible d'identifier les cas où l'ex-conjoint est une personne du même sexe.

s'agit de violence subie par des femmes de la part d'un conjoint masculin, et vice versa.

Au Québec, le taux de prévalence annuelle de la violence conjugale atteint 17 ‰ chez les femmes vivant avec un conjoint. Environ 96 % des femmes vivant avec un conjoint au moment de l'enquête ont répondu avoir été exemptes de violence physique ou sexuelle de la part de ce conjoint au cours des douze mois précédant l'enquête; seule une faible proportion des femmes (2,5 %) ont refusé de répondre à la section sur la violence physique de la part d'un conjoint actuel, ou se sont vu attribuer le code « sans objet ». Chez les hommes, le taux de prévalence annuelle se situe à 13 ‰ et, comme 3,8 % de ceux-ci ont refusé de répondre ou se sont vu attribuer le code « sans objet », la proportion des hommes ayant déclaré avoir été exempts de violence conjugale au cours des douze derniers mois atteint 95 % environ.

Dans l'ensemble du Canada, la prévalence annuelle de la violence conjugale atteint 17 ‰ chez les femmes et chez les hommes. Les taux de prévalence y varient cependant d'une région à l'autre : la Colombie-Britannique présente le taux le plus élevé chez les hommes avec 37 ‰, suivie des Prairies avec 21 ‰. Dans le cas des femmes, les deux mêmes régions permutent de rang, avec des taux respectifs de 21 ‰ et 26 ‰. L'Ontario présente le taux de violence le plus bas envers les femmes et les hommes avec 11 ‰, suivie des Maritimes. Le Québec occupe ainsi la place médiane dans le groupe des régions, autant chez les femmes que chez les hommes.

Le taux de prévalence de la violence totale subie de la part du conjoint actuel au cours des cinq années antérieures à l'enquête atteint 29 ‰ chez les femmes et 39 ‰ chez les hommes au Québec, soit un effectif d'environ 52 600 femmes et 70 200 hommes. Les taux correspondants dans l'ensemble du Canada s'élèvent à 36 ‰ et à 40 ‰ respectivement. Il peut paraître étonnant au premier abord que les taux quinquennaux de prévalence de la violence subie de la part d'un conjoint soient plus élevés chez les hommes que chez les femmes, d'autant plus que le taux de prévalence au cours des douze mois précédant l'enquête semble plus faible. Il n'y a que dans la région des Prairies où ce taux s'avère nettement plus grand chez les femmes que chez les hommes. Ces données indiquent peut-être que les hommes ont tendance dans la plupart des régions à demeurer plus longtemps que les femmes dans une union marquée par la

Prévalence sur douze mois et prévalence sur cinq ans de la violence conjugale totale subie par les hommes et les femmes de la part d'un conjoint actuel ou d'un ex-conjoint selon le sexe et la région du Canada, 1999

Région	Conjoint actuel		Ex-conjoint		Conjoint actuel et ex-conjoint	
	n	‰	n	‰	n	‰
Prévalence sur douze mois [1]						
Hommes						
Maritimes	6 800	11	2 000	10	8 800	12
Québec	23 700	13	15 800	20	39 500	18
Ontario	30 200	11	16 800	18	46 900	14
Prairies	25 200	21	8 600	20	33 800	23
Colombie-Britannique	37 900	37	4 600	11	44 100	36
Total Canada	**123 700**	**17**	**47 800**	**17**	**173 100**	**19**
Femmes						
Maritimes	8 600	15	5 100	17	13 700	17
Québec	29 900	17	32 800	31	62 700	25
Ontario	30 300	11	34 800	24	65 100	18
Prairies	30 400	26	18 200	27	47 100	29
Colombie-Britannique	19 900	21	9 700	17	29 600	22
Total Canada	**119 100**	**17**	**100 600**	**25**	**218 200**	**22**
Prévalence sur cinq ans [2]						
Hommes						
Maritimes	20 800	35	21 900	111	42 500	60
Québec	70 200	39	73 700	93	139 000	62
Ontario	83 400	30	73 900	80	152 700	47
Prairies	57 700	47	50 800	117	107 600	74
Colombie-Britannique	61 600	61	39 000	93	101 000	83
Total Canada	**293 700**	**40**	**259 200**	**94**	**542 900**	**61**
Femmes						
Maritimes	17 700	30	34 200	118	50 700	64
Québec	52 600	29	113 300	106	165 900	67
Ontario	83 700	31	129 800	90	212 000	58
Prairies	63 000	53	87 100	131	146 600	92
Colombie-Britannique	38 500	40	73 000	128	110 700	84
Total Canada	**255 500**	**36**	**437 400**	**108**	**685 900**	**70**

1. Au moins un incident de violence conjugale subi au cours des douze derniers mois avant l'enquête.
2. Au moins un incident de violence conjugale subi au cours des cinq dernières années avant l'enquête.
3. Les conjoints de même sexe ne sont pas inclus dans les résultats sur la violence subie de la part d'un conjoint actuel. Cependant le fait de combiner la violence subie de la part d'un conjoint actuel ou d'un ex-conjoint a pour effet de réintroduire chez les conjoints actuels, inclus sous la rubrique « conjoints actuels ou ex-conjoint », des personnes qui ont été victimes d'un ex-conjoint de même sexe et qui sont également victimes d'un autre conjoint de même sexe au moment de l'enquête. Comme les personnes victimes d'un conjoint de même sexe sont exclues de l'estimation du nombre de victimes de la part d'un conjoint actuel, l'addition des résultats pour les conjoints actuels et les ex-conjoints, qui sont établis séparément, arrive à un total moindre. Enfin, les résultats du nombre des victimes ont été arrondis à la centaine la plus rapprochée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1999, fichier de microdonnées.

violence conjugale; il est également possible que la « désistance » à la violence conjugale soit plus élevée chez les femmes que chez les hommes[4].

C'est au Québec que l'on enregistre le taux de prévalence sur cinq ans le plus faible pour les femmes dans l'ensemble des régions du Canada, alors que la région des Prairies présente le taux le plus élevé avec 53 ‰. Dans le cas des hommes, le taux observé au Québec occupe la position médiane parmi les cinq régions du Canada et la Colombie-Britannique présente le taux le plus élevé. Au Québec, un peu plus de 94,5 % des femmes vivant avec un conjoint au moment de l'enquête disent avoir été exemptes de violence physique ou sexuelle de la part de leur conjoint au cours des cinq années précédant l'enquête; chez les hommes, cette proportion atteint 92,4 %.

Violence subie de la part d'un ex-conjoint

Au Québec, environ 15 800 hommes et 32 800 femmes rapportent au moins un incident de violence conjugale de la part d'un ex-conjoint au cours des douze mois précédant l'enquête, soit une prévalence annuelle respective de 20 ‰ et de 31 ‰ chez l'ensemble des personnes ayant un ex-conjoint (tableau de la page précédente). Au Canada, les taux correspondants sont de 17 ‰ pour les hommes et de 25 ‰ pour les femmes.

La prévalence annuelle de la violence conjugale subie par les femmes de la part d'un ex-conjoint au Québec constitue le taux le plus élevé enregistré dans les diverses régions du Canada; ce taux est environ 80 % supérieur au taux le moins élevé, observé dans les Maritimes ainsi qu'en Colombie-Britannique. La prévalence annuelle pour les hommes au Québec est également la plus élevée observée au Canada, à égalité avec celle de la région des Prairies; elle atteint le double du taux le moins élevé, observé dans la région des Maritimes.

Le taux de prévalence de la violence conjugale subie de la part d'un ex-conjoint au cours des cinq années antérieures à l'enquête s'élève à 106 ‰ chez les femmes et à 93 ‰ chez les hommes au Québec, soit un effectif d'environ 113 300 femmes et 73 700 hommes. Les taux correspondants dans l'ensemble du Canada s'élèvent à 108 ‰ et à 94 ‰ respectivement. Tant pour les hommes que pour les femmes, le Québec occupe le rang immédiatement au-dessus de celui de l'Ontario qui affiche les taux les moins élevés de violence conjugale de la part d'un ex-conjoint au Canada.

Violence subie de la part du conjoint actuel ou d'un ex-conjoint

En combinant la violence subie de la part d'un conjoint actuel et celle infligée par un ex-conjoint, on obtient une mesure de la prévalence totale de la violence conjugale. Au Québec, au cours des douze mois précédant l'enquête sur la victimisation de 1999, une femme sur 40 et un homme sur 56 ont été victimes d'au moins un incident de violence conjugale de la part d'un conjoint actuel ou d'un ex-conjoint. Ces proportions représentent environ 62 700 femmes et 39 500 hommes.

Le taux de prévalence sur douze mois de la violence conjugale s'établit à 25 ‰ dans le cas des femmes et à 18 ‰ dans celui des hommes. Le taux atteint chez les femmes au Québec est plus élevé que le taux observé dans l'ensemble du Canada et dans les autres régions du Canada, à l'exception des Prairies. Cette situation découle du taux particulièrement élevé observé chez les femmes victimes de violence de la part d'un ex-conjoint au Québec. Dans le cas des hommes, le taux est comparable à celui obtenu pour l'ensemble du Canada (19 ‰) et il occupe le rang médian au sein des cinq régions canadiennes.

Enfin, au cours des cinq années précédant l'enquête, on peut estimer qu'environ une femme sur 15 et un homme sur 16 ont été victimes d'au moins un incident de violence conjugale de la part d'un conjoint actuel ou d'un ex-conjoint. Le taux de prévalence totale de la violence conjugale sur cinq ans se situe à 67 ‰ (165 900) chez les femmes et à 62 ‰ (139 000) chez les hommes. Les taux de prévalence chez les femmes comme chez les hommes sont du même ordre que ceux obtenus pour l'ensemble du Canada et ils occupent dans les deux cas la position médiane au sein des régions du Canada, alors que les Prairies et la Colombie-Britannique présentent des taux plus élevés.

L'enquête sur la victimisation de 1999 permet de tracer un portrait plus complet de la violence conjugale, y compris les conséquences d'une telle victimisation chez les hommes et les femmes. Une analyse plus détaillée de la violence conjugale sera diffusée prochainement sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec.

4 Le concept de « désistance » fait référence à l'interruption d'une conduite criminelle. Voir Laroche, Denis (1996). « La violence conjugale envers les femmes », étude spéciale, dans *Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique*. [En ligne], Québec, Bureau de la statistique du Québec, p. 297-330 [http://stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/cond_vie.htm]

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Pour plus de renseignements :
Sylvie Jean, chargée de projet
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2406 (poste 3155)
Courriel : sylvie.jean@stat.gouv.qc.ca
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Premier trimestre 2002
ISSN 1491-6789

© Gouvernement du Québec

Institut de la statistique Québec